

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. x 0 c.
Réclames. 30
Faits divers. 12

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
16
9
Poste : 35 fr.
18
10

On s'abonne :

A SAUMUR,

au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste,

et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

17 Août 1882.

Qu'a fait la Conférence ?

La Conférence siège encore ces jours-ci, dans la forme, car elle n'a plus rien à faire. Elle aura fixé le programme de la conférence collective du canal de Suez, il ne restera plus qu'à se séparer. Et encore le programme nous semble parfaitement inutile, attendu que l'expédition générale de toutes les puissances à Suez est fort problématique. Il fallait se décider et la faire plus tôt ; maintenant il est trop tard, l'Angleterre ayant pris soin de s'installer partout où un coin pouvait être occupé.

Il est à remarquer dans cette affaire que ce n'est point seulement la Sublime-Porte qui est battue sur le terrain diplomatique par l'Angleterre, mais toute l'Europe.

La Turquie, après avoir commis la faute de tout refuser en commençant, parce qu'elle se croyait appuyée par quelques puissances, subit aujourd'hui les unes après les autres les conditions humiliantes de l'Angleterre. Mais enfin elle compte encore, puisque le Foreign-Office redoute son action en Egypte et s'ingénie à l'entourer de toute espèce de précautions.

La Conférence, au contraire, ne pèse pas plus aux yeux de la Grande-Bretagne que si elle n'avait jamais été réunie. Quand on se reporte au moment de sa convocation, on aperçoit qu'elle n'a rien fait de ce qu'elle devait faire, et qu'elle est même arrivée à un tout opposé à celui qu'elle devait atteindre.

Elle devait régler la question égyptienne ; elle ne l'a pas fait.

Elle devait préparer les bases d'une intervention collective, soit en conviant chaque puissance à s'y faire représenter, soit en confiant le mandat à une ou deux d'entre elles ; — elle ne l'a pas fait.

Elle devait empêcher surtout qu'une puissance usurpât la prépondérance en Egypte, au détriment des autres ; — elle ne l'a pas fait ! Et non-seulement elle ne l'a pas fait, mais elle a manœuvré de telle façon que l'Angleterre, à cette heure, paraît seule maîtresse, débarque seule des troupes en Egypte, et arrive à écarter toutes les autres puissances.

Moralement, la Conférence n'existe donc plus. Les ambassadeurs, par amour-propre, siégeront encore quelque temps ; mais leur œuvre est paralysée d'avance, parce qu'ils n'ont pas de but déterminé, et qu'ils sont tous divisés entre eux.

Cet échec de toute la diplomatie européenne, vaincue ou jouée par l'Angleterre seule, est un fait capital dans les circonstances actuelles. Il nous montre ce que peut un peuple qui a une politique suivie et un but déterminé, qui, le jour où l'intérêt et l'honneur national sont en jeu, bat d'un seul cœur.

Les journaux allemands et austro-hongrois semblent assez déçus de l'attitude si ferme de l'Angleterre. Ils cherchent à se consoler, comme le *Fremdenblatt*, en disant que le dernier mot de la question égyptienne appartiendra toujours à l'Europe. Cela est vrai si l'Europe sait vouloir et se montre décidée à agir. Mais ce qui se passe n'est pas fait pour nous inspirer grande confiance dans cette action *in extremis* du concert européen contre la Grande-Bretagne, qui aura pour elle l'immense avantage des faits accomplis, ainsi que le disent la *Presse de Vienne* et la *Worstadt-Zeitung*.

Et la Grande-Bretagne le sait parfaitement. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter le langage hautain de ses hommes d'État et de ses journaux.

Chronique générale.

A la suite de l'adoption par la Conférence du principe de protection collective du canal

de Suez, le gouvernement a résolu d'envoyer une frégate qui parcourra le canal.

Les conditions de cette participation seront réglées d'accord avec les commandants des navires de guerre des autres puissances.

Le président du conseil a reçu dans la journée d'avant-hier un certain nombre de préfets avec lesquels il s'est entretenu de l'accueil fait en province à la composition du ministère actuel.

Ce n'est pas, ainsi que nous l'avons annoncé hier, à Tunis que se rend M. Gambetta, mais à Turin.

LES TRIPOTEURS.

La France, abaissée vis-à-vis de l'Europe, grouille dans la fange républicaine, pendant que les hommes d'affaires donnent un élan à la spéculation.

L'*Intransigeant* le constate en ce langage vigoureux :

« On ne le répètera jamais assez. L'expédition d'Egypte où l'on s'est efforcé de lancer la Chambre, et à laquelle le ministère actuel a la mission secrète de l'amener, par la persuasion, par l'intrigue, par tous les moyens possibles, cette expédition, cette honteuse expédition d'Egypte est une expédition pour de l'argent. Tel journaliste la demande parce qu'il a reçu de l'argent pour la demander. Tel député la veut, parce que le sang versé là-bas lui rapportera de l'argent ici. Tel sénateur la réclame, parce qu'il y aura là, pour lui, de l'argent, du doux argent à palper, de belles piles d'or à aligner, des liasses soyeuses de billets de mille à épingle et à ranger au bord du coffre-fort, comme on range dans une armoire du linge frais qui sent bien bon.

» C'est infâme ! mais C'EST AINSI ! »

Oui, tellement infâme que l'*Intransigeant* devra en fournir la preuve.

Nous lisons dans une correspondance du *Patriote*, d'Angers :

« Le ministère est en ce moment tout entier aux questions extérieures, qui ressent pressantes, malgré la séparation de la conférence et les lenteurs du corps expéditionnaire anglais. Il vient de se produire à Beyrouth un fait insignifiant en apparence, mais qui peut avoir des conséquences redoutables, si l'on tient compte de l'état d'excitation de tout le monde musulman. Un Turc a été assassiné et le bruit s'est propagé qu'il avait été tué par des chrétiens. Immédiatement des manifestations tumultueuses ont eu lieu dans les rues ; les cris de : « Mort aux chrétiens ! » ont été poussés par les Arabes et la police a sympathisé avec les manifestants.

« Vous savez que Beyrouth est une des villes les plus importantes de la Syrie, et que sa population, évaluée à plus de soixante mille âmes, ne compte guère que vingt mille musulmans. Le reste se compose de Syriens chrétiens et d'Européens, commerçants ou industriels, établis dans la ville ou y étant de passage. L'importance de la population chrétienne a probablement retenu les agitateurs qui ont eu peur de ne pas avoir le dessus. Mais si la police persistait à se montrer favorable aux perturbateurs, ces derniers n'hésiteraient pas à appeler à leur aide les Bédouins de la campagne, et nous verrions peut-être recommencer les horribles massacres de 1860.

« Ces craintes sont d'autant plus justifiées qu'Arabi, on en a la certitude, a envoyé en Syrie des émissaires religieux pour fanatiser les musulmans et amener des troubles qui fassent diversion aux événements d'Egypte.

« Parmi les quarante mille Syriens chrétiens et européens habitant Beyrouth, on compte plus de six mille Français ou protégés de la France. Nous ne saurions donc nous désintéresser du sort des habitants de cette riche cité. Le ministère Duclerc a eu ce sentiment et il a fait faire une démarche au-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !!

M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XIV.

(Suite.)

Moelle de douleur, de honte, elle demeurait assise devant le vieil apôtre du socialisme. Celui-ci s'exaltait sous la double influence de la haine et de l'espérance. Il peignait les revendications du peuple, les droits du prolétaire, les misères du travailleur avec une éloquence haineuse. Il s'élevait contre les privilèges, le monopole, le capital, traitant la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, sur la claie de ses âpres ressentiments.

Et quand il se fut emporté contre des ennemis invisibles et des tyrans muets, jusqu'à la rage, comme un conspirateur vaincu qui se révolte et rêve de prendre une éclatante revanche, il retomba brusquement, épuisé, mais prononçant encore des menaces contre la société, contre les prêtres et les hommes idiots.

— Reposez-vous, lui dit enfin Geneviève pâlie sous ce flot d'injures, de revendications et de rêves

malins. Vous vous tuez à plaisir.

— Je me reposerai bientôt, après le triomphe. Il coûtera cher en hommes, en argent, en forces vives. Les hommes se dépensent et parfois meurent à la peine. L'argent circule. La force croît dans l'ombre. Il en faut de l'argent... toujours... toujours... Qu'est-ce que cent mille francs dans la caisse du socialisme ?... Après ma fortune personnelle à peu près sacrifiée, j'ai versé une goutte de plus dans l'océan qui abreuve les travailleurs de la pensée... Allez donc, pauvre femme affolée, demander à nos comités les cent mille francs de votre amie, de votre protégé, de cette vieille infirme de tout à l'heure. A eux, ces cent mille francs ?... Allons donc !... à l'État, oui, car aucun testament n'a été fait, aucune preuve de cette volonté verbale ne subsiste. Martel mort intestat, c'était l'État qui héritait... l'État, notre tyran, notre persécuteur !... C'est une joie de lui arracher quelques débris de nos déponilles. Ah ! quand il s'agit du bonheur de tous, que nous fait, à nous, la misère de trois individualités ? Allez, maintenant, dénoncer le père de votre mari comme coupable d'un genre de vol dont il s'enorgueillit : le vol politique ! Allez... et ce sera la mère de votre enfant qui sortira, soupçonnée, flétrie du prétoire. Allez !... allez !... mais allez donc, Geneviève Bourgeal... la pleuse !... la charitable !... la dénonciatrice !... la chrétienne !...

— Rassurez-vous, cria-t-elle oppressée d'horreur, une chrétienne ne dénonce pas !

Il éleva sur la malheureuse femme éperdue ses bras de squelette, secouant ses cheveux gris, râlant sa dernière injure, horrible à voir !

Impuissante à calmer cette exaltation, à éteindre cette voix enflévrée, elle se redressa sous l'outrage, sans lui plus rien opposer que sa dignité, et sortit à pas lents de cette chambre de démoniaque.

CHAPITRE XV

Léon Bourgeal ne rentra pas davantage cette seconde nuit ; le lendemain il envoya un télégramme : « Les affaires !... »

Geneviève accueillit par un sourire triste cette annonce banale : « Les affaires ». Elle entrevoyait maintenant ce que la langue parisienne dissimule de mensonges, de légèretés, de fautes, derrière ce vocable élastique.

Quand l'ingénieur reparut, il était fort pâle, fort agité, nerveux, distrait.

Jeannine, qui vint en courant se jeter dans ses jambes, avec la gracieuse sturdie de son âge, fut repoussée d'une main mécontente.

Geneviève qui, suivant sa chère coutume d'autrefois, apporta son doux visage à la caresse du retour, reçut un froid baiser sur le front.

— Qu'avez-vous ?

— Les affaires vont mal. C'est une crise finan-

cière à passer. Il me faut de l'argent et je n'en ai pas.

— Une crise financière ?... Vous vous occupez donc d'affaires d'argent ?...

— Qui vous dit que je ne dois pas m'en occuper ?

— Je croyais que vous dirigiez des travaux, des entreprises, pour des sociétés ou des particuliers, mais sans y participer de vos propres fonds.

— C'est en quoi vous vous trompiez.

— Mais, Léon, est-ce bien prudent ?

— A ça ! ma chère ! de quoi vous inquiétez-vous là ?

— C'est vous, mon ami, qui paraissiez inquiet.

— Je suis surtout fatigué. J'ai la tête rompue. Quelques heures de repos... et j'aurai bien trouvé une combinaison. Tout s'arrangera.

— Si vous ne trouviez rien ? si vous ne pouviez pas arranger ?...

— Allons ! autre guitare !... on a toujours tort de se laisser aller à causer avec des femmes.

— Avec sa femme, Léon... c'est pourtant bien naturel.

— Vous ne comprenez rien aux choses sérieuses.

— Autrefois, vous me les expliquiez.

— Quel temps perdu !

— Et c'était très-doux pour moi. Vous ne sembleriez pas le regretter non plus, ce temps consacré à « parfaire mon éducation », comme vous disiez.

près du gouvernement turc pour demander que des mesures sérieuses soient prises pour empêcher des troubles à Beyrouth. Les autres puissances se sont associées à notre action diplomatique, et M. de Noailles, notre ambassadeur à Constantinople, a eu l'appui de tous ses collègues auprès du Sultan.

Il ne faut pas compter beaucoup sur les promesses de la Turquie, mais, en attendant mieux, on est bien obligé de s'en contenter. Les puissances feront bien cependant d'envoyer quelques vaisseaux stationner devant la ville syrienne. En 1860, lors des massacres de Damas et d'Hasbaya, les troupes et la police turque firent cause commune avec les assassins, et dans plusieurs villes du littoral, la populace musulmane eût renouvelé les scènes de Damas, si des vaisseaux européens n'avaient menacé de bombarder ou de faire descendre leurs équipages. »

MADAGASCAR.

On sait que des difficultés se sont élevées récemment entre la reine de Madagascar et le consul général français, qui a amené son pavillon.

M. Duclerc a communiqué samedi à ses collègues, au conseil des ministres, les instructions qu'il a adressées à notre représentant.

Il paraît, dit le *Temps*, que M. de Freycinet était dans l'intention de présenter aux Chambres une demande d'ouverture de crédits destinés à renforcer notre station navale du port de Tamatave, pour assurer la protection de nos intérêts dans l'île.

Voici, d'ailleurs, sur l'affaire de Madagascar, l'extrait d'une lettre écrite par un créole de la Réunion à la France :

« J'ai sous les yeux des journaux venus de l'île de Madagascar et de celle de la Réunion, et qui peignent la situation comme très-tendue entre le gouvernement hova et celui de la République française. Cet état de choses résulte de l'insolence chaque jour plus grande des Hovas, enhardis par la longanimité dont nous avons usé jusqu'à ce jour à leur égard. Nos colons, disent ces feuilles, sont volés, battus ; leur sang a coulé plusieurs fois.

« Les traités de 1868, qui devraient garantir la vie et les intérêts de nos nationaux, sont lettre morte. L'anxiété la plus grande règne parmi la population européenne de Madagascar.

« N'est-il pas bon d'appeler l'attention de nos gouvernants sur cet état de choses ? J'ai pensé que vous n'hésiteriez pas à vous charger de cette besogne patriotique.

« Nos intérêts, à Madagascar, sont considérables ; la population française qui s'y trouve est nombreuse.

« La grande île malgache sert de déversoir au trop plein de la population de notre colonie si intéressante de la Réunion ; et de nombreuses sociétés métropolitaines y ont des représentants pour l'échange de nos produits manufacturés contre ceux si variés de ce pays.

« Nos droits sur Madagascar sont imprescriptibles et cette terre nous appartient sinon effectivement, au moins d'une manière virtuelle, depuis plus de deux cents ans.

« Cette île aussi grande que la France, dont le climat est varié, offrirait des ressources immenses à une colonisation intelligente. Je ne veux citer que les bois servant aux constructions navales, et qui y abondent ; les mines de fer magnétique, qui valent celles de Norvège, et les gisements de houille, qui sont considérables. En un mot, la France retrouverait en Madagascar l'équivalent de l'Inde, objet éternel de regrets, et que lui firent perdre les guerres de la fin du siècle dernier et celles de la Révolution et de l'Empire.

« Appelez donc, monsieur le rédacteur, l'attention de notre gouvernement sur Madagascar. Qu'il ne se désintéresse pas de ce qui se passe dans cette île, et que les justes doléances de nos nationaux lésés lui parviennent par votre puissant intermédiaire.

« Veuillez agréer, etc.

« A. BOTTARD,
« Créole de la Réunion. »

La France donne sur le conflit existant les détails ci-après :

« On sait que cette grande île africaine (Madagascar) a toujours été considérée comme une terre sur laquelle nous avons en quelque sorte d'imprescriptibles droits depuis plus de deux siècles.

« Sous Henri IV, on l'appelait déjà l'île Dauphine; Richelieu, Mazarin s'y intéressèrent et en 1649 Flacourt, commissionné par Colbert dans ces parages, où nous fondions de nombreuses colonies, donna à celle-ci le nom de *France orientale*.

« Sans vouloir continuer plus loin cet historique, disons que la France occupe aujourd'hui quelques comptoirs littoraux dans l'île même, et, autour de la grande terre, comme on l'appelle, les îles Mayotte et Nossi-Bé, dans le canal de Mozambique, et l'île Sainte-Marie, dans la mer des Indes.

« En outre, il a été conclu, en 1868, avec la reine de Madagascar, un traité de commerce et d'amitié donnant à nos compatriotes et aux autres nations civilisées ayant des représentants dans l'île, telles que l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, le droit d'occuper des terres, de résider librement dans le pays et d'y faire le commerce.

« Or, voici que la reine Ranavalona II, qui commande les Hovas, la tribu maîtresse de Madagascar, vient de décréter une loi punissant de dix ans de fer tout Malgache qui vendra des terres aux *vasas*, c'est-à-dire aux blancs, aux étrangers.

« Cette loi a provoqué la protestation immédiate de notre consul à Madagascar, résidant à Tananarive, capitale de l'île, et du commandant de la station navale française dans la mer des Indes.

« Le consul a quitté la capitale, et, comme le pavillon français y était exposé aux insultes des indigènes, le chancelier du consulat a fait amener le pavillon.

« Des menaces de mort ayant alors été affichées contre lui à la porte même de sa

maison consulaire, en face du palais de la reine, le chancelier, sur l'ordre de son chef, est parti pour Tamatave, le port de Tananarive, sur la côte orientale de l'île, où sont établies de nombreuses maisons françaises. Il y est arrivé le 2 juillet. Le consulat a rendu le gouvernement malgache responsable des accidents qui pourraient survenir aux résidents français.

« Dans les eaux de Madagascar, se trouvent actuellement ancrés deux navires de notre marine de guerre, et l'on pense que la France ne laissera pas impunie l'insulte faite à son pavillon par les Hovas.

« Une feuille française qui s'imprime à Tamatave, la *Cloche*, en retraçant cette malheureuse complication, dit que les colons espèrent bien que la France accourra au secours de ses enfants menacés, et que si le consul et le commandant de la station navale étaient par extraordinaire désavoués, c'en serait fait de l'influence française à Madagascar.

« D'autre part, d'après une dépêche du 2 août qui est venue de Durban ou Port-Natal (côte orientale d'Afrique) et que les journaux anglais ont publiée, des dissentiments auraient de nouveau éclaté entre les autorités malgaches et non-seulement les Français, mais encore les Américains des Etats-Unis établis dans l'île. Il n'en était résulté aucune collision sanglante ; mais les agents français attendaient, disait-on, des instructions. »

AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.

On écrit de Paris à la *Correspondance politique* :

« On s'attend à la prochaine publication d'une circulaire dans laquelle le ministre des affaires étrangères donnera aux représentants de la France à l'étranger les instructions générales sur la conduite que compte suivre le nouveau cabinet dans la question égyptienne.

« Cette circulaire déclarera que la France fait toujours partie du concert européen et que ses agents n'ont pas à se tenir à l'écart ou à s'effacer, mais tout en gardant la réserve à faire parvenir à leur gouvernement des rapports circonstanciés. »

Le *Temps* reçoit de Londres ce télégramme :

« On croit que la Porte a échoué dans les efforts qu'elle a faits pour amener Arabi à déposer les armes. »

Le *National Zeitung*, de Berlin, dit que c'est grâce aux efforts de M. de Bismark que la Conférence a suspendu ses séances pendant la crise ministérielle française. M. Duclerc, par un de ses premiers actes officiels, aurait remercié M. de Bismark de cet acte de courtoisie.

Le *National* publie une dépêche d'Alexandrie, d'après laquelle, hier matin, 16 août, une patrouille de cavalerie a eu une rencontre avec des Bédouins près de Mandara. Après un échange de coups de fusil, les Bédouins se sont retirés laissant cinq morts. Aucun soldat anglais n'a été atteint.

Les avis de Constantinople constatent l'embarras de la Porte en présence des conditions que l'Angleterre maintient catégoriquement pour l'intervention turque en Égypte. L'impression générale est que ces conditions ne seront jamais acceptées par le Sultan, mais que la Porte se gardera d'un refus définitif et qu'elle se contentera de traîner les négociations en longueur.

C'est pour ne pas rester seule en présence de l'Angleterre que la Porte a demandé que la Conférence continuât de siéger. Les plénipotentiaires ont accédé à ce désir, mais aucune date n'a été fixée pour la prochaine séance.

LA CONFÉRENCE A BERLIN.

Il est aujourd'hui certain que le chancelier invitera les puissances à une Conférence à Berlin, pour régler ultérieurement la question égyptienne et la neutralisation définitive du canal de Suez. En cas de refus de l'Angleterre, les puissances prendront acte de ce refus. La Turquie, liée à l'Allemagne par un traité secret, ne pourra pas refuser. Les puissances seront alors invitées à signer une protestation contre la politique anglaise.

et M. de Bismark se réservera d'agir en conséquence.

On télégraphie de Londres, 16 août, que le chef du Foreign-Office a la prétention d'exiger que les bâtiments de guerre, envoyés par les puissances pour la surveillance de second ordre, tels que frégates et corvettes.

ÉTRANGER.

IRLANDE. — Des canons ont été placés dans la cour supérieure du château de Dublin. On a encore pris d'autres précautions militaires en vue des troubles qui pourraient se produire mardi lors de la démonstration en l'honneur d'O'Connell.

Un constable a reçu un coup de revolver samedi soir à Parsonstown. Il est mort peu de temps après.

L'assassin s'est échappé.

RUSSIE. — D'après la *Presse*, une manifestation anti-allemande s'est produite à Saint-Petersbourg :

Il y a quelques jours, le public, réuni dans le jardin d'été, demanda à grands cris que l'orchestre jouât la marche de Skobeleff. Comme l'orchestre, pour une raison quelconque, hésitait un instant, la foule menaça de briser la tribune des musiciens et se mit à crier : « A bas les Allemands ! » La police dut intervenir pour rétablir l'ordre.

Parlant de la brochure Martens, le *Journal de Saint-Petersbourg* dit que l'Égypte n'aurait assurément droit à l'indépendance, comme tous les autres peuples, mais qu'elle ne pouvait devenir indépendante à cause de sa situation géographique.

Les intérêts européens sont trop engagés en Égypte. L'Égypte ne forme pas une nation, mais un amalgame de nationalités incapable de faire des conquêtes ou de se défendre.

L'organisation normale actuelle de l'Égypte est le résultat d'actions rivales, sorte qu'il serait difficile d'en trouver une meilleure pour la prospérité du pays, l'intérêt de la paix et l'équilibre de l'Europe.

Il sera possible d'introduire un certain nombre de réformes ; mais, au fond, l'organisation actuelle doit être maintenue. L'Égypte continuera à faire partie intégrante de l'empire ottoman, avec un certain nombre de privilèges autonomes, et un règlement juste des rapports de l'Égypte avec l'Europe civilisée.

La meilleure garantie de l'existence paisible de ce pays consistera toujours en ce fait, qu'il est de l'intérêt des puissances d'empêcher qu'il ne tombe sous la domination exclusive d'une seule puissance. Cet intérêt s'accroît encore par l'existence du canal de Suez.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 août.
Le 3 0/0 ouvre à 82.70, 82.62. L'amortissable 82.90, 82.80. Le 5 0/0 115.65, 115.50.

La hausse de nos fonds publics continue sur la côte d'ailleurs est très-ferme. Les fonds étrangers suivent également le mouvement de nos titres. L'Égypte 6 0/0 progresse encore de 4 à 287.50. L'Italien est demandé à 88. Le Turc est en retrait de 20 c. à 11.40.

Les Sociétés de crédit sont en avance sur la précédente clôture. Seule la Banque de France paraît subir quelques réalisations à 5.390.

Le Crédit Foncier est à 1.515, la situation des affaires de cette Société est considérable, les bénéfices réalisés justifient pleinement des cours plus hauts encore. Les Obligations Foncières 4 0/0 continuent à attirer l'attention des capitalistes, ce sont de bons titres dont l'avenir est très-brillant.

On cote 618.75 sur la Société Générale.

Il y a quelques demandes importantes sur la Banque Centrale de Crédit aux cours de 587.50. Les capitaux de l'épargne qui se portent sur les actions de cette Société, feront une opération des plus intelligentes. En effet, les entreprises, lui plus intelligentes. En effet, les entreprises, lui plus intelligentes. En effet, les entreprises, lui plus intelligentes.

On peut s'attacher aussi aux actions de la Banque Centrale de Crédit à en sa possession, lui plus intelligentes. En effet, les entreprises, lui plus intelligentes.

assurent de bons bénéfices, et il est certain qu'à un moment donné, elle pourra distribuer 25 0/0 de dividende à ses actionnaires.

L'action du Comptoir Industriel de France et des Colonies est également bonne à mettre en portefeuille ; le revenu assuré de 5 0/0, le moment est excellent pour acheter.

On peut s'attacher aussi aux actions de la Banque Centrale de Crédit à en sa possession, lui plus intelligentes. En effet, les entreprises, lui plus intelligentes.

Le Suez est ferme à 2,600. Le Gaz est très-offert
à 1,335.
Les chemins demeurent fermes : Lyon, 1,705 ;
Orléans, 1,335.

LE DEVOIR POUR LES CONSERVATEURS DE CONNAÎTRE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Il n'est point permis de contredire nos
maîtres, — et quels maîtres ! — dans leurs
volontés et injustes entreprises, sans pro-
duire un débordement d'insanités nou-
velles et de grossièretés les plus débouton-
nées.

Nous l'avons vu à propos du collège de
Mantes, nous le verrons à propos de tout.

Cette exaspération a un bon côté : elle
nous découvre à nu les personnages, et nous
prend du même coup avec quelle inquié-
tude ils jouissent de leur triomphe.

Il est en effet la Franc-Maçonnerie,
c'est qu'en effet la Franc-Maçonnerie, « le
premier but de ses efforts, « le
devoir et l'argent », est destinée fatalement
à creuser sa fosse à elle-même, au milieu
des ruines qu'elle s'empresse de faire, et
des violences qu'elle emploiera bientôt pour
payer de les achever.

Les conservateurs ont beaucoup trop né-
gligé le soin de la connaître. Il en est temps
car jamais. Nous voudrions les y

Aussi longtemps que la secte est restée
dans l'ombre, aspirant à la domination, sans
rien encore, elle a pu faire peu à peu,
par des méchants, des ambitieux ou des
paresseux, son œuvre de ténèbres, et n'y a que
peu réussi.

Elle avait bien contre elle, de tout temps,
un argument terrible qui n'échappait pas
aux clairvoyants et notamment aux pasteurs
de l'Église.

En effet, a-t-on toujours dit aux francs-
maçons, de deux choses l'une :

Si vous êtes une association dont le but
est grand, généreux, utile à un degré quel-
conque, montrez-vous donc au grand jour.
L'humanité en dehors de vous n'est point
à votre service pour ne pas applaudir à
votre but et à vos efforts.

Elle sera pour vous et avec vous.

Mais si vous refusez de sortir des téné-
breuses, vous êtes jugés et condamnés par la
raison la plus vulgaire et la plus simple
de tous les siècles, que vos mystères,
sous le nom de bienfaisance, de vertu, de
morale, de liberté, de progrès, de fran-
cisé universelle, etc., ne sont que des
mystères d'iniquité, et le contrepied tout
simple de ce que vous dites.

Où et quand la vertu et les intentions
nobles ont-elles jamais fui la lumière ?
L'argument est sans réplique, avant tout
l'argument de l'institution en elle-même. Mais
une masse des hommes est ainsi faite qu'elle
a besoin de l'éloquence et de la brutalité des
mots pour ouvrir les yeux.

C'est là maintenant que nous en sommes.
Maîtres du pouvoir et des deniers pu-
blics, la Franc-Maçonnerie montre enfin
qu'elle entend faire de la religion, de la
science, de la liberté, de la famille, de la
paix, de tous les biens les plus sacrés,
de ceux qui ne lui appartiennent pas, et qui
portent l'immense majorité des hon-
nêtes et la totalité des femmes, si l'on excepte
une masse de celles-ci un petit nombre
de femmes tapageuses, plus ridicules
que mal cotées.

La franchise et la violence d'une pareille
attaque ne pouvait manquer de réveiller de
l'opinion publique.

Or la réponse à ces questions n'est plus
un mystère que pour ceux qui voudraient
s'obstiner, par une indifférence fatale, à fer-
mer les yeux.

Non-seulement les faits publics parlent
assez haut, si on les rapproche pour
les éclairer les uns par les autres ; mais,
depuis une trentaine d'années surtout, des
travailleurs infatigables ont percé à jour les
mystères et les mystères de la Franc-Maçon-
nerie.

Les rituels de la secte ont été imprimés.
Les publications maçonniques, livres, jour-
naux, revues, ne gardent plus, dans l'ivresse
de leur triomphe, qu'une discrétion relative et
peu transparente pour qui sait les
révéler à la lumière de certaines données fon-
damentales. Les congrès de la libre-pensée
ont donné la parole à des « enfants terri-
bles » qui ont tout dévoilé, le but final de

l'entreprise, et les moyens à prendre, vio-
lents et de haute lutte, ou lentement pro-
gressifs et hypocrites, pour y arriver.

Des révélations particulières, malgré les
horribles serments qui lient le franc-maçon,
ne pouvaient pas non plus manquer de se
produire, par remords ou indiscretion. Et
enfin, à différentes reprises, des documents
d'une clarté, d'une précision et d'une au-
thenticité indiscutables, ont été saisis dans
les loges centrales, notamment en Italie, par
la police des gouvernements.

Ainsi ont été mis en pleine lumière les
mystères sacro-saints des arrière-loges, au-
tour desquels le menu peuple des badauds
francs-maçons monte la garde et vide son
verre sans y voir jamais goutte.

Voilà donc enfin, pour la Franc-Maçonne-
rie, le suprême danger : la lumière.

Connue, percée à jour, elle est perdue,
malgré l'audace et la puissance que le sys-
tème républicain, exploité par elle et détour-
né tout entier à son profit, lui a tout à coup
données. Son triomphe, qui la met en évi-
dence, doit la tuer. Simple affaire de temps,
après d'inévitables ruines.

De là ses cris de paon, dès qu'on soulève
si peu que ce soit le coin du voile, pour faire
voir en chacune de ses entreprises non-seu-
lement leur perversité intrinsèque et la logi-
que inévitable de leurs résultats, mais le lien
qui les rattache à un plan général, subversif
de toute société, et désormais aussi clair
que le soleil.

Que l'immense majorité des francs-ma-
çons vulgaires soit étrangère d'intention à
ce projet de subversion universelle, nous le
savons bien. Ils travaillent contre eux-mêmes,
pour des chefs inconnus, qui se jouent
d'eux avec le dernier mépris. Et c'est là pré-
cisément le sublime satanique de l'institu-
tion.

Tout en harcelant nos oppresseurs dans
chacune de leurs œuvres, ce qui n'est pas
difficile, avec deux liards de logique et de
bon sens, le devoir des conservateurs, à
quelque nuance de conservatisme qu'ils ap-
partiennent, est donc de connaître à fond
les mystères de la secte, son histoire, ses doc-
trines, son but et son plan.

Si les conservateurs négligent ce soin et
cette étude si facile, sous le prétexte de leurs
affaires et même de leurs plaisirs, qu'ils
cessent de se plaindre en attendant qu'ils
cessent d'espérer.

Nous leurs citerons, comme sources à
consulter :

En premier lieu : *Les Sociétés secrètes et la
Société*, par N. Deschamps, deux volumes
in 8°, 5^e édition 1884 (chez Oudin frères,
Paris, rue Bonaparte) ; arsenal immense sur
la matière, fruit de trente années de recher-
ches, lumière à flots que tout homme tant
soit peu sérieux, ou seulement curieux, dé-
vore sans désespérer.

Les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes, par
M. de Saint-Albin.

La Franc-Maçonnerie et la Révolution, par
de Gautrelet.

Si le temps manque pour des lectures de
fond, il y a les simples brochures :

L'étude sur la Franc-Maçonnerie, par M^{rs}
Dupanloup.

*Le grand péril de notre temps ou la Franc-
Maçonnerie*, par M^{rs} Turinaz, évêque de Tar-
rentaise.

Et enfin l'opuscule de M^{rs} de Ségur, *les
Francs-Maçons*, qui, pour 30 centimes, con-
dense les précédents ouvrages et en dit assez
pour mettre le lecteur en goût d'en savoir
plus long.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le ministre de l'instruction publique et
des beaux-arts vient de nommer officier
d'académie M. Briois, chef d'escadrons de
cavalerie hors cadres, directeur des études
à l'École d'application de cavalerie de Sau-
mur.

M. P.-L. Béchet, rédacteur en chef de
l'*Electeur*, vient d'être condamné, par le tri-
bunal de Saumur, à 120 fr. d'amende et
300 fr. de dommages-intérêts, pour diffam-
ation contre M. le curé de la Fosse-de-
Tigné.

M. de la Vèze, avocat, ancien magistrat,
plaidait pour M. le curé de Tigné.

La loi nous interdit, malheureusement,
de rendre compte de l'affaire.

Nous lisons dans la Sarthe :

« On nous écrit d'un chef-lieu de canton
voisin du Mans que, ces jours-ci, le maire de
la commune et trois honorables républicains
se sont présentés chez leur boulanger et lui
ont signifié qu'il ait à cesser d'envoyer sa
fille à l'école des Sœurs, — sous peine de
perdre leur pratique et celle de leurs amis. »

C'est ainsi que, sous la République, nous
possédons la liberté.

Il résulte d'une statistique que vient de
dresser M. le docteur Chervin, directeur de
l'Institution des Bègues de Paris, que le
nombre des conscrits exemptés du service
militaire, pour cause de bégayement, pen-
dant les dix années écoulées de 1872 à 1881,
a été de 96 pour le seul département de
Maine-et-Loire.

Ce nombre, relativement considérable de
bègues, constaté, par la statistique, dans
notre département, donne de l'actualité à la
proposition suivante, dont le Conseil géné-
ral va être saisi dans sa prochaine session.
M. Chervin demande qu'à l'instar de ce qui
se fait pour un grand nombre d'Écoles spé-
ciales, il soit créé deux ou trois bourses dé-
partementales à l'Institution des Bègues de
Paris. Ces bourses seraient attribuées aux
bègues peu fortunés et leur permettraient
ainsi de se débarrasser de leur infirmité.

Nous appuyons chaudement la demande
si équitable et si humanitaire de M. Chervin ;
car nous connaissons les merveilleux résul-
tats obtenus par sa méthode dont l'efficacité
a été constatée, maintes fois, par des commis-
sions officielles.

Nous espérons donc que le Conseil géné-
ral voudra bien tendre une main secourable
à ceux qui ont le malheur d'être bègues, et
nous engageons vivement les intéressés à
faire, sans retard, leur demande de bourse à
la préfecture pour que le Conseil général
puisse être saisi, en temps utile, de leur pé-
tition.

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Un concours pour le surnumérariat aura lieu le
jeudi 28 septembre 1882, au chef-lieu de chaque
département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à
25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les
militaires et tous les fonctionnaires publics com-
ptant cinq années de services rendus à l'État et âgés
de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur
demande au Directeur des Postes et des Télégra-
phes du département, qui leur transmettra le pro-
gramme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 10 septembre.

ASSEMBLÉES DES ENVIRONS.

L'assemblée de Saint-Clément-des-Lèves
aura lieu dimanche prochain, 20 août.

A cette occasion, un feu d'artifice sera tiré,
à 9 heures du soir, par M. Vincent, artifi-
cier à Angers, et un feu de joie sera allumé
sur la grève.

L'assemblée de Gennes aura lieu le
dimanche 27 août.

A cette occasion, il y aura mât de coca-
gne, feu d'artifice et retraite aux flambeaux.

Des places seront réservées pour les mar-
chands étalagistes.

ANGERS.

La procession traditionnelle du 15 août a
eu lieu mardi, à Angers, avec le même éclat,
la même foule d'enfants et de jeunes filles
en blanc, la même richesse et le même bon
goût des emblèmes religieux, que les années
précédentes. Elle a suivi le même parcours,
rencontrant partout sur son passage la
même affluence et le même respect.

Les enfants étaient en plus grand nombre
peut-être que les années précédentes, pré-
sentés à la bénédiction épiscopale.

Il y avait là, dit l'*Etoile*, une condamna-
tion muette, mais significative, des écoles
sans Dieu.

Depuis la rue Saint-Aubin jusqu'à la rue
Toussaint, la procession a dû suivre la con-
tre-allée des boulevards.

Naguère, elle en descendait la chaussée.

Comme pour montrer l'absurdité d'une
mesure qui relègue les catholiques dans un
espace trop étroit pour les contenir, il n'a
pas passé quatre voitures pendant le défilé,
fort long, de la procession.

Encore les personnes qui se trouvaient
dans ces voitures les ont-elles fait arrêter.

Ah ! si l'on prenait seulement, pour assu-
rer le bien-être des populations ou les pré-

server des fléaux du ciel, des crues de la
Loire, par exemple, le demi-quart des pré-
cautions que l'on prend contre les catholi-
ques, comme la ville serait autrement entre-
tenue ! Que de pertes, que de ruines on eût
évités pendant la dernière inondation !

UN HORRIBLE ACCIDENT.

On lit dans le *Patriote de l'Ouest* :

« Dans la nuit de lundi à mardi, un acci-
dent absolument horrible est arrivé sur la
ligne du chemin de fer, entre Châteaufort
et Morannes.

Le nommé Frochet, surveillant de nuit,
était en tournée sur la voie, quand, à un mo-
ment donné, sa lanterne s'étant éteinte, il
voulut la rallumer.

Frochet entendait bien venir le train 26,
mais il le croyait encore assez loin.

Alors, afin d'éviter le vent qui ne lui
permettait pas d'allumer ses allumettes, il
s'accroupit sur le bord de la voie, et se mit
en devoir d'allumer sa lanterne. — Il n'a-
vait pas encore achevé cette besogne, que
déjà, le train passant à toute vitesse, était sur
lui, la colonne d'air violemment chassée par
le train le renversait, et tout ce que le mal-
heureux surveillant put faire, ce fut de se
préserver de tomber en plein sur la voie en
appuyant une main sur les rails.

Le train passa rapide comme l'éclair,
jetant Frochet sur le bord du talus !

Quand le malheureux se releva, il consta-
ta qu'il avait été mutilé, son bras gauche
avait été coupé net à la hauteur de la moitié
de l'avant-bras.

Alors, avec un courage au-dessus de
tout éloge, il se rendit à sa cabane, et lors-
que sa femme, inquiète de le voir arriver,
l'interrogea, il eut encore la force nécessaire
pour la tranquilliser en essayant de lui ca-
cher le plus longtemps possible son horri-
ble mutilation.

Un médecin, appelé aussitôt, a déclaré
qu'il fallait procéder à l'amputation. Frochet
est âgé de 23 ans, il est père d'un enfant
d'un an.

Détail horrible ! la main de ce malheu-
reux a été retrouvée hier matin sur la voie. »

POITIERS.

Un vol sacrilège a été commis l'avant-
dernière nuit dans l'église Saint-Hilaire de
Poitiers.

Les voleurs se sont introduits dans l'é-
glise, en passant, d'après les dires de cer-
taines personnes, par dessus les murs du
pensionnat Boffinet et auraient dérobé 4
calices (2 en vermeil et 2 en argent), des bu-
rettes, un encensoir, etc. Toutes les serrures
de la sacristie et du clocher auraient été
fracturées.

Une descente de justice a eu lieu.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 13 août 1882.

Versements de 102 déposants (16 nouveaux),
23,000 fr. 29 c.
Remboursements, 9,350 fr. 07 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret,
au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs
de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand,
de Vihiers, de Trémont, de Coron, de
Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de
Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-
Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-
des-Lèves.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire,
76, rue des Saints-Pères. — Un an : 10 francs.
— Six mois : 6 francs.

Dans le numéro de cette semaine du *Jeune Age
illustré*, les enfants ayant du goût pour le dessin
pourront voir par quels traits on donne un
caractère de sévérité à une physionomie. Un pro-
fesseur de dessin, attaché au journal, donne ainsi
de temps en temps un sujet de concours aux jeunes
abonnés. Dans le même numéro, commence une
nouvelle histoire, pleine de sentiments élevés et
intitulée : *Patrie*. Le courrier est consacré aux
centenaires célèbres.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastral-
gies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres,
acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diar-
rhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs,
foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50
fois son prix en médecine. — DU BARRY et Cie,
Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez
les Pharmaciens et Epiciers.

